



1. Objet de la politique

La présente Politique QHSE formalise les engagements de **Dunamis Group** en matière de **Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement** pour l'ensemble de ses activités :

- approvisionnements et fournitures d'équipements industriels,
- prestations logistiques et opérations STS / STT & barème,
- services techniques et maintenance industrielle,
- accompagnement QHSE opérationnel auprès de nos clients.

Elle s'applique à **tous les sites, tous les projets et à l'ensemble du personnel**, ainsi qu'aux sous-traitants et partenaires intervenant pour le compte de Dunamis Group.

2. Vision et ambition QHSE

Dunamis Group veut être reconnu comme un **partenaire opérationnel de confiance**, capable de délivrer des solutions fiables, sécurisées et conformes aux exigences les plus élevées des secteurs **Oil & Gas, Mines & Énergie, Agro-BTP et industries associées**.

Notre ambition QHSE se résume ainsi :

“Zéro accident grave, zéro incident majeur, zéro non-conformité critique client, et une amélioration continue mesurable de la performance.”

3. Engagement de la Direction

La Direction Générale de Dunamis Group s'engage à :

- **Montrer l'exemple** en matière de respect des consignes QHSE et d'éthique professionnelle.
- **Mettre à disposition les ressources nécessaires** (humaines, techniques, financières) pour atteindre nos objectifs QHSE.
- **Identifier, évaluer et maîtriser les risques** professionnels, opérationnels et environnementaux liés à nos activités.
- **Respecter l'ensemble des exigences légales et réglementaires**, ainsi que celles de nos clients et partenaires.
- **Promouvoir la culture QHSE** à tous les niveaux de l'organisation par la formation, la communication et le retour d'expérience.
- **Encourager la remontée d'informations** (presqu'accidents, situations dangereuses, non-conformités, idées d'amélioration) sans sanction injustifiée.

- **Revoir annuellement la présente politique QHSE** afin de garantir sa pertinence, son adéquation et son efficacité.

4. Principes QHSE de Dunamis Group

1. Sécurité & Santé au travail

- Prioriser la sécurité des personnes avant toute considération de délai ou de coût.
- Analyser systématiquement les risques (job safety analysis, permis de travail, consignes spécifiques site client).
- Fournir et contrôler l'utilisation effective des **EPI adaptés**.
- Mettre en place des **consignes d'urgence** (incendie, déversement, accident, incident maritime, etc.).

2. Qualité de service & satisfaction client

- Respecter les exigences contractuelles, techniques et QHSE définies avec chaque client.
- Structurer les projets et prestations avec des **procédures, check-lists et contrôles documentés**.
- Traiter chaque **réclamation client** comme une opportunité d'amélioration.

3. Protection de l'environnement

- Prévenir les pollutions (déversements, fuites, déchets non maîtrisés).
- Optimiser la gestion des déchets (tri, stockage, traçabilité, filières agréées).
- Promouvoir des solutions et pratiques **énergétiquement et environnementalement responsables**.

4. Hygiène & conditions de travail

- Garantir des conditions d'hygiène conformes aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques du secteur.
- Prévenir les risques liés aux manutentions, postures, produits chimiques, bruit, chaleur, etc.

5. Conformité & intégrité

- Lutter contre toute forme de fraude, de corruption et de non-respect des règles QHSE.
- Travailler avec des **fournisseurs et partenaires évalués** incluant des critères QHSE et éthiques.

5. Objectifs QHSE (exemples chiffrés)

Les objectifs ci-dessous sont fixés pour la période **2025–2026** et feront l'objet d'un suivi régulier :

- **Sécurité**
 - 0 accident du travail avec arrêt.
 - 100 % des nouveaux collaborateurs sensibilisés QHSE dans le premier mois.
- **Qualité**
 - Taux de satisfaction client $\geq 95\%$.
 - Réduction d'au moins **30 %** des non-conformités récurrentes sur les projets critiques.
- **Environnement**
 - 100 % des déchets dangereux confiés à des filières agréées.
 - Réduction de **10 %** de la consommation de consommables non recyclables (packaging, plastiques, etc.) sur 12 mois.

Ces objectifs sont déclinés en **plans d'actions opérationnels** par activité et par site.

6. Rôles & responsabilités

- **La Direction Générale** : porte la vision QHSE, valide les objectifs et alloue les ressources.
- **Le Référent / Responsable QHSE** : anime le système QHSE, assure le suivi des indicateurs, la veille réglementaire et la coordination des actions.
- **Les managers opérationnels** : traduisent les exigences QHSE en consignes concrètes sur le terrain et veillent à leur application.
- **Chaque collaborateur** : est responsable du respect des consignes QHSE et de la remontée des situations dangereuses ou non-conformes.

7. Amélioration continue

Dunamis Group met en œuvre une démarche d'amélioration continue s'appuyant sur :

- l'analyse des incidents, accidents et presqu'accidents,
- les audits internes et évaluations clients,
- les retours d'expérience projets,
- les revues de direction QHSE.

Tout écart significatif donne lieu à la définition de **mesures correctives et préventives**, suivies jusqu'à clôture.

8. Communication & diffusion

La présente Politique QHSE est :

- **diffusée à l'ensemble du personnel,**
- intégrée dans le **processus d'accueil des nouveaux collaborateurs,**
- mise à disposition de nos partenaires et clients, notamment via le site <https://dunamisgroups.online>.

9. Validation

Fait à Abidjan, le 25/11/2025

Pour la Direction Générale,

Venance KONAN

